

COMMUNE DE FREYMING-MERLEBACH

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE CONJOINTE DE LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) ET DE L'ÉLABORATION DU PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA)

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté municipal n° 2025/32 du 28 juillet 2025, le Maire de la Commune de Freyming-Merlebach a ordonné l'ouverture d'une enquête publique conjointe dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de l'élaboration du Périmètre Délimité des Abords (PDA).

A cet effet, Monsieur Pierre MATHIS est désigné en qualité de commissaire enquêteur et Madame Marthe CHAUSSEC est désignée en qualité de commissaire enquêtrice suppléante par le Président du Tribunal Administratif.

L'enquête se déroulera à la mairie de Freyming-Merlebach du 1^{er} septembre au 02 octobre 2025 inclus. Le public sera reçu en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, soit : du lundi au jeudi de 08h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30 et le vendredi de 08h00 à 13h00 étant précisé que la clôture de l'enquête est fixée au 2 octobre à 16h00.

Le commissaire-enquêteur recevra le public :

- Le lundi 1^{er} septembre 2025 de 10 heures à 12 heures, en Mairie,
- Le mardi 09 septembre 2025 de 15 heures à 17 heures, en Mairie,
- Le samedi 27 septembre 2025 de 10 heures à 12 heures, à la Médiathèque - 21 rue de la Croix,
- Le jeudi 02 octobre 2025 de 14 heures à 16 heures, en Mairie.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent être également adressées par écrit à l'adresse postale de la Mairie – 42 rue Nicolas Colson - BP 40062 - 57800 Freyming-Merlebach au nom du commissaire enquêteur, ou par mail à enquete-publique-6422@registre-dematerialise.fr ainsi que sur le registre dématérialisé à l'adresse <https://www.registre-dematerialise.fr/6422>. Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/6422> donc visibles par tous.

Le dossier sera également consultable sur le site de la Ville :
<https://www.freyming-merlebach.fr/>.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés en mairie pendant une durée d'un an.

Les projets de révision du PLU et de l'élaboration du Périmètre Délimité des Abords (PDA), éventuellement modifiés pour tenir compte des résultats de l'enquête, seront ensuite soumis à l'approbation du Conseil Municipal.